

**ASSEMBLEE DES ETATS PARTIES LA HAYE
SESSION PLENIERE SUR LA COOPERATION**

5 DECEMBRE 2019

10h00 - 12h00

LA COOPERATION INTER-ETATIQUE ET INTERINSTITUTIONELLE AU CŒUR DES ENJEUX DE COOPÉRATION

Ouverture de la Session Plénière

S.Exc. M. O-Gon Kwon, Président de l'Assemblée des Etats Parties (TBC)

Intervention des co-facilitateurs pour la coopération : bilan des activités de la facilitation et perspectives

S. Exc. M. Luis Vassy, Ambassadeur de France aux Pays-Bas

S. Exc. M. Momar Guèye, Ambassadeur du Sénégal aux Pays-Bas

1^{er} Segment

Exemples d'initiatives interétatiques et régionales en matière de coopération pour une mise en œuvre efficace du mandat de la Cour pénale internationale

Perspective d'Etats parties sur les bénéfices mutuels de la coopération :

-S.E. Flavien MBATA, Ministre de la Justice, des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux de République centrafricaine

-S.E. Mme Ammo Aziza Baroud, Ambassadeur du Tchad auprès des pays du Benelux, du Royaume-Uni, Représentant permanent auprès de l'Union européenne

Partage d'expérience et de bonnes pratiques :

- M. Matevz Pezdirc, Chef du réseau Génocide, EUROJUST

- M. Elie Renard, Directeur adjoint de l'Ecole nationale de la magistrature française

2^{ème} Segment

Les priorités et défis de la Cour en matière de coopération : focus sur les arrestations et les accords volontaires

- Mme Fatou Bensouda, Procureure de la Cour pénale internationale

- M. Peter Lewis, Greffier de la Cour pénale internationale

- Représentant de l'Espagne : Expérience positive et témoignage sur l'importance de la signature d'accords volontaires de coopération avec la Cour

Interventions des Etats parties et des observateurs

Clôture